



# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

## COMMENT RESERVER

Remplir la demande de réservation ci-jointe et la retourner par courrier, fax ou e-mail, accompagnée d'un acompte de :

Location Eco-Chalet ou Yourte : 150 € par semaine ou pour les courts séjours : 30% du montant total

Camping : 30% du montant total et 20€ minimum

## PAIEMENT DU SEJOUR

A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Le solde du séjour est à régler à votre arrivée. Nous ne demandons pas de frais de réservation.

## ANNULATION

Plus de 30 jours avant votre date d'arrivée : nous retenons les arrhes, sauf :

- en cas d'accident, décès ou maladie grave d'un des clients ou de sa famille, nous vous remboursons la somme déjà versée sous présentation d'un certificat médical

Entre le 30ème et le 1er jour : les arrhes seront retenues dans leur totalité

## TAXE DE SEJOUR

Il n'y a pas de taxe de séjour.

## ARRIVEE RETARDEE - DEPART ANTICIPE

Camping : en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, il sera facturé, par journée non utilisée, le tarif du camping en vigueur.

Location : en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

Nous garderons votre emplacement ou votre location 48h à partir de la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, nous en disposerons. Veuillez donc nous prévenir si votre arrivée devait être modifiée.

## COMMENT PAYER

Par chèque bancaire ou postal ; virement bancaire ; carte de crédit ; espèces

## CAUTION

Location Chalet ou Yourte: une caution de 150€ devra être versée par le locataire le jour de la remise des clefs et sera restituée le jour du départ sauf déduction éventuelle des frais de remise en état de l'hébergement et du remboursement du matériel manquant ou détérioré. En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution sera, après vérification de la location, adressée par courrier. Une somme forfaitaire de 45 € sera retenue si la location n'est pas rendue dans le meilleur état de propreté.

**Nota** : la caution ne constitue pas une limite de responsabilité du locataire.

## DEMANDE PARTICULIERE

Si vous souhaitez deux emplacements à proximité, de l'ombre, du soleil... Indiquez-le nous lors de votre réservation, nous ferons le maximum pour vous satisfaire.

## CUISINE

La location de la cuisine est une option proposée aux locataires des yourtes et s'applique aux nombre total des personnes qui ont plus de 6 ans. Toute casse, dégradation ou dysfonctionnement quelconque doit être signalé ; chaque personne est responsable de ranger et de nettoyer l'espace qu'il a utilisé.

## ANIMAUX

Ils doivent être tenus en laisse sur le terrain et avoir un carnet de vaccination à jour. Ils peuvent entrer dans les chalets et les yourtes à condition qu'ils dorment par terre non pas sur les lits, et qu'ils mangent et boivent à l'extérieur. Ils feront leur besoins à l'extérieur du camping.